

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE

2011-09-27 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 27e jour du mois de septembre 2011 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Bahl à laquelle séance sont présents:

Les conseillers:

Lina Lacharité, Denis Laroche, Rachel Laflamme, Jocelyn Verrier, François Parenteau et Roger Tessier

Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

"La réunion a été convoquée par Monsieur Claude Bahl, maire, tous ont reçu un avis de convocation par écrit et signifié tel que requis par le Code municipal".

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Méfaits école Sainte-Jeanne d'Arc
3. Mandat ingénieur / Demande d'autorisation au MDDEP pour installation lampe UV
4. Période de questions
5. Varia
6. Levée de la séance

**(11-09-181) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(11-09-182) MÉFAITS ÉCOLE SAINTE-JEANNE D'ARC**

CONSIDÉRANT que des méfaits sur l'électricité de l'école ont été faits le 19 septembre dernier sur le bâtiment de l'école ;

CONSIDÉRANT que des réparations et des travaux de mise aux normes doivent être faits ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Réjean Gauthier, Entrepreneur Électricien Inc. ;

Proposé par :François Parenteau

Appuyé par :Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que Réjean Gauthier, Entrepreneur Électricien Inc. fasse les travaux de réparation à l'école ;

Que des transferts de comptes soient effectués au montant de 6 400.\$ pris dans divers postes budgétaires et affectés dans le poste budgétaire (02-702-91-522) :

(02-310-03-000) 800.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-91-522)

(02-702-90-522) 500.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-91-522)

(02-451-10-446) 2000.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-91-522)

(02-310-06-000) 1500.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-91-522)

(02-702-91-141) 1600.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-91-522)

Qu'une somme de six mille sept cents dollars (6 700.\$) soit allouée pour ces dépenses, prise dans le poste budgétaire (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(11-09-183) MANDAT INGÉNIEUR / DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEP POUR INSTALLATION LAMPE UV**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit faire une installation d'un nouveau système de traitement de désinfection par ultra-violet sur l'alimentation en eau potable desservant l'édifice municipal « ÉCOLE »;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit obtenir un certificat d'autorisation du MDDEP pour ce système de désinfection;

Proposé par : Jocelyn Verrier

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU de mandater GÉNIVAR inc. pour préparer les plans et devis d'installation d'un système de désinfection par ultra-violet sur la conduite d'alimentation en eau potable de l'édifice municipal « ÉCOLE » et de présenter ces plans et devis au MDDEP pour approbation;

DE CONFIRMER au MDDEP qu'elle transmettra au Ministère lorsque les travaux seront achevés, l'attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux par rapport à l'autorisation accordée;

D'INFORMER le MDDEP que la municipalité de Lefebvre s'engage à utiliser et entretenir ces installations conformément aux spécifications indiquées dans le guide d'utilisation fourni par le manufacturier et/ou l'ingénieur mandaté et autres exigences du MDDEP.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(11-09-184) AUTORISATION DE DÉPENSE MANDAT INGÉNIEUR**

CONSIDÉRANT le mandat à GÉNIVAR Inc. pour la demande d'un certificat d'autorisation pour l'installation d'un système de désinfection par ultra-violet pour l'école;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU qu'une somme de mille sept cent dix dollars (1 710.\$) soit allouée pour ce mandat;

Que des transferts de comptes soient effectués au montant de 1 635.\$ pris dans divers postes budgétaires et affectés dans le poste budgétaire (02-702-91-522) :

(02-702-91-522) 560.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-110-00-131)

(02-702-91-522) 600.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-110-00-133)

(02-702-91-522) 300.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-110-00-310)

(02-702-91-522) 175.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-130-00-310)

Que la dépense relative au mandat d'ingénieur soit prise dans le poste budgétaire (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **(11-09-185) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyée par la conseillère Rachel Laflamme à 20:25 heures.

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, directrice générale  
& secrétaire-trésorière